

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 70-207/SG/ESJ portant organisation de l'épreuve écrite du certificat d'aptitude pédagogique, régime métropolitain, session 1970 .

n° 70-207/SG/ESJ

Ministère

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT, DES SPORTS ET DE  
LA JEUNESSE

Date de publication

24 février 1970

Numéro JO

n° 5 du 10/03/1970

Date du numéro

10 mars 1970

### TEXTE INTÉGRAL

Les épreuves écrites du certificat d'aptitude pédagogique, session ouverte hors de la Métropole en 1970, se dérouleront à Djibouti le jeudi 19 mars 1970, à l'école du boulevard de la République, à partir de 7 h, 15. La commission de surveillance sera composée comme suit: Président: M. Bourdeau, conseiller. pédagogique ; Membres: M. Cazet, directeur d'école; M. Stamm, directeur d'école, Mme Achard, directrice d'école ; Mme Jaffrenou, directrice d'école.